

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Avec nos collègues anglais.* — **Vaud :** *Postes au concours.* — *Il n'y aura plus de...* — *Chante Jeunesse.* — *Nous sommes le nombre...* — *Adieux à M. Hürlimann.* — *† Adrien Cruchon, Vevey.* — *Avec l'école Pestalozzi à Echichens.* — *L'école en 1840.* — **Neuchâtel :** *Les gens logiques.* — *Centenaire.* — *Divers.* — *Société Suisse de préhistoire.* — *Bibliographie.* — *Variété.*

Partie corporative

AVEC NOS COLLÈGUES ANGLAIS

La National Union of Teachers, qui groupe quelque 220 000 membres de l'enseignement primaire et secondaire, a tenu ses assises annuelles, du 9 au 14 avril dernier dans la coquette station balnéaire de Scarborough, sur la Mer du Nord.

J'ai eu le privilège d'assister à ce congrès, qui réunissait les délégués des sections anglaises et galloises de la N.U.T. J'ai suivi avec le plus grand intérêt les débats auxquels il m'a été donné de participer, et j'ai pu nouer d'utiles relations avec nos collègues britanniques ainsi qu'avec les nombreux invités de la N.U.T.

De ce bref séjour en Angleterre, je garde le meilleur souvenir, grâce à la gentillesse et à la cordialité de l'accueil que nous ont spécialement réservé nos collègues de Scarborough, chargés de prendre soin des «foreign delegates» (délégués étrangers). Réceptions, excursions, et visites d'institutions scolaires se sont succédé, à tel point que les travaux du congrès devenaient presque quelque chose d'accessoire ; pour ma part, je l'ai bien un peu regretté.

De ce voyage, j'ai également rapporté le sentiment que nos connaissances sont continuellement sujettes à revision. Ainsi, on m'avait enseigné que le ciel anglais est très souvent fuligineux, nébuleux, et le climat pluvieux. Or, en ce maussade printemps de 1955, j'ai rarement pu admirer un ciel plus serein, plus beau, un soleil plus éclatant qu'en Angleterre ! On m'avait appris aussi que les Anglais sont gens disciplinés ; c'est vrai, qu'il s'agisse de l'intense trafic londonien ou des discussions du congrès de Scarborough. Qu'ils sont traditionnalistes ; c'est vrai encore... jusque dans les divertissements : au bal du congrès, polka, mazurka et quadrille étaient à l'honneur, à côté des danses modernes (c'était d'ailleurs charmant !). Qu'ils sont cérémonieux ; c'est vrai toujours ; je n'en veux pour preuve que la transmission des insignes du pouvoir de l'ancien président de la N.U.T. au nouveau, ou l'apparition du maire de Scarborough, venu

saluer le congrès en grande tenue d'apparat. Qu'ils sont plutôt froids et peu portés à l'enthousiasme ; là, je m'inscris en faux, et ceux qui ont assisté au congrès de la N.U.T. ne me contrediront pas. Marques d'approbation ou de réprobation, applaudissements, éclats de rire à l'ouïe des bons mots ou des boutades dont étaient farcies les interventions des délégués, n'ont certes pas manqué et m'ont donné des Anglais une opinion sensiblement différente de celle que j'avais.

* * *

Les travaux de ce 83e congrès annuel de la N.U.T., dont les débuts furent marqués par un service solennel célébré en l'église paroissiale de Scarborough par l'archevêque d'York, nous permirent d'entendre trois discours particulièrement importants. Ceux du nouveau président de la N. U. T., H. Nursey, et du secrétaire général, R. Gould, montrèrent les efforts déployés et les luttes menées en faveur du corps enseignant et de l'école d'Angleterre, et définirent les buts que poursuivent nos collègues britanniques ; celui du ministre de l'Education, Sir David Eccles, exposa les problèmes qui se posent au gouvernement ainsi que les réalisations projetées. Fait intéressant à relever, les préoccupations de nos collègues anglais sont très souvent semblables aux nôtres. Vous pourrez en juger par les quelques extraits qui suivent.

Discours du président

Dans toute discussion concernant l'école anglaise, affirme H. Nursey, il y a trois partenaires : le ministre, les autorités locales et l'Union. Et aucun des trois ne peut poursuivre avec succès une politique qui heurterait les deux autres. C'est pourquoi une seule solution s'impose : une franche collaboration entre eux.

D'autre part, il ne faut pas négliger l'opinion publique, qui doit être préparée à accepter les dépenses exigées par l'amélioration du système scolaire. « Le meilleur investissement que la nation puisse faire, dit le président, est d'assurer son avenir par ses enfants ».

Les difficultés nées de la guerre et de l'immédiat après-guerre ont été considérables : bâtiments détruits ou mal entretenus, équipements scolaires non renouvelés, à quoi s'ajoutent l'accroissement de la population scolaire et l'insuffisance du recrutement du personnel enseignant, par suite du plein emploi et des restrictions imposées par le Trésor pour ménager les ressources de la nation.

Un autre problème se pose aussi, celui d'une meilleure orientation des enfants. A côté des collèges (grammar schools), un enseignement secondaire moderne et un enseignement secondaire technique ont été créés. L'expérience étant trop récente, il est malaisé d'en juger les résultats.

H. Nursey rend hommage au corps enseignant qui, dans des conditions souvent extrêmement difficiles, a fait preuve d'un grand dévouement et d'une conscience professionnelle exemplaire. Il adresse un appel à l'union de tous les enseignants pour assurer le bien-être futur et des enfants, et de leurs maîtres.

Pour l'avenir, ajoute le président, il s'agit :

d'éviter l'abandon prématuré des études par l'octroi d'allocations familiales, versées pendant toute la durée de ces études ; d'obtenir qu'une part plus grande du revenu national soit consacrée aux services de l'éducation ;

d'assurer déjà à la génération actuelle d'élèves, qui est « le symbole de la nation retrouvant sa santé, après les catastrophiques années de guerre », des classes en suffisance, des effectifs réduits, davantage de maîtres ;

de faire en sorte que la valeur professionnelle des maîtres soit mieux reconnue et que des responsabilités plus grandes leur soient laissées dans l'administration des écoles ;

d'arriver à une durée de trois ans des études dans les écoles normales ;

d'obtenir enfin une amélioration des traitements, selon les propositions de la N. U. T. qui sont raisonnables.

H. Nursey terminait son discours en formant le vœu que naisse bientôt un Institut d'éducation d'Angleterre et du Pays de Galles, groupant tous les membres du corps enseignant dans un esprit de coopération, de confiance mutuelle et de bonne volonté.

Discours du secrétaire général

- Chiffres à l'appui, R. Gould reprend, dans son discours, les principaux sujets traités par le président.
- De bons résultats ont été enregistrés dans la construction de bâtiments scolaires, particulièrement à la campagne où un gros retard était à combler.
- La demande accrue de maîtres a pu faire craindre une baisse de la qualité. Mais actuellement le nombre des candidats est tel qu'une sélection est possible, ce qui rend cette crainte vaine.
- « La complexité du monde dans lequel nous vivons, affirme le secrétaire général, les exigences morales, politiques et économiques de notre temps demandent la meilleure éducation possible pour nos enfants, éducation qui ne peut être obtenue que si les éducateurs sont soigneusement choisis et supérieurement préparés. Pour assurer la qualité de la profession enseignante, nous devons étendre les études au minimum à trois ans ».
- En ce qui concerne les traitements, la campagne en faveur de l'égalité des salaires a heureusement abouti : le gouvernement l'introduit par étapes dans toute la fonction publique. Il reste à résoudre maintenant le plus vaste problème de la justice sociale et économique, en tenant compte des charges et des obligations de chacun. Ce problème, touchant toutes les classes de la communauté, devra être traité dans le cadre de l'Etat.
- Cette question de l'égalité des traitements avait été la principale cause de désunion entre les associations du corps enseignant. Maintenant qu'elle est résolue, il sera possible de recréer entre ces associations une réelle unité.

- En janvier 1954, un projet de loi fut déposé, augmentant de 5 à 6 % le taux de la contribution à la caisse de retraite, ceci à la suite d'un rapport d'actuaire. La vive opposition de la N. U. T. fit que ce projet fut retiré. Actuellement, des négociations sont en cours entre le ministre, les autorités locales et les représentants du corps enseignant, et le ministre a offert d'assurer tous les déficits techniques jusqu'à l'établissement d'une nouvelle loi.
- Le secrétaire général aborde ensuite le problème de la qualification des maîtres et constate avec satisfaction qu'elle s'améliore d'année en année. Par ailleurs, le nombre des maîtres non qualifiés et des suppléants tend à diminuer.
- Malgré les critiques dont l'école est l'objet, le nombre des élèves qui poursuivent leurs études au delà de 15 ans va croissant que ce soit dans les collèges, ou les écoles secondaires modernes, où les écoles secondaires techniques. Ce fait est extrêmement réjouissant.
- La réévaluation de la propriété, qui sera probablement terminée pour l'ensemble du pays en 1956, aura une incidence importante sur le montant des subsides alloués aux autorités locales pour l'enseignement. Cependant, quelle que soit la façon de calculer ces subsides, le secrétaire général espère que les autorités locales sauront prendre leurs responsabilités et assurer à chaque enfant l'enseignement auquel il a droit.
- En terminant, R. Gould lance un appel en faveur d'une Union plus forte, avec des membres plus actifs, condition indispensable pour s'attaquer avec succès aux problèmes de demain.

Discours de Sir David Eccles

- Plutôt que d'insister sur nos écoles-taudis, sur nos maîtres frustrés et sur nos enfants illettrés, notre devoir est, dit le ministre de l'Éducation, d'expliquer au public ce que nous essayons de faire pour les enfants, de lui montrer quelles sont nos réussites et comment ces réussites commandent de nouveaux efforts, donc de nouveaux apports de capitaux. Dans les deux cas, le résultat sera le même, mais la seconde attitude est psychologiquement plus habile car les « contribuables préféreront soutenir un succès que couvrir un déficit ».
- Après avoir souligné l'heureux essor de la construction scolaire, Sir David aborde le sujet principal de son discours : l'enseignement secondaire. « Dans les cinq années à venir, les écoles secondaires réclameront la plus grande part des nouveaux bâtiments », ceci parce que la population scolaire s'est considérablement accrue et aussi parce que la politique actuelle vise à donner à chaque enfant l'enseignement le plus adéquat et le plus complet possible.
- L'ancienne distinction entre classes sociales, partant entre élèves et instruction à leur assurer, est en voie de disparition. Ce mélange des classes sociales sera accompagné d'un immense accroissement dans le choix des carrières. C'est pourquoi il serait faux de ne maintenir qu'un type d'enseignement secondaire pour préparer les enfants à vivre dans un monde extrêmement varié et spécialisé. « Chaque enfant

devrait recevoir la meilleure instruction générale possible, plus quelque chose de spécial, et ces spécialisations doivent augmenter d'année en année. Le résultat est que chaque école devrait pouvoir offrir quelque chose de particulier, qui ne pourrait probablement être obtenu nulle part ailleurs dans le voisinage ».

— Cependant, « certains faits s'imposent, auxquels aucun ministre ne peut échapper lorsqu'il projette l'enseignement secondaire pour tous. Ce sont les enfants eux-mêmes, avec leurs aptitudes extrêmement variées ; ce sont les maîtres, qui ont aussi une grande gamme de qualifications ; et ce sont les bâtiments scolaires. Or, ces éléments du problème ont une certaine distribution dans l'espace : les bâtiments sont à certains endroits, un nombre restreint d'enfants peuvent être déplacés sur de courtes distances, et un grand nombre de maîtres peuvent, eux, être déplacés ». Comme ces éléments ne peuvent pas être redistribués, il s'agira de prévoir un système d'enseignement secondaire assez souple pour qu'il puisse s'adapter à chaque circonstance particulière.

— En conclusion, Sir David propose au congrès les cinq principes suivants :

1. Une proportion de 15 à 25 % de collèges (grammar schools) plus écoles techniques sera demandée.
2. L'ouverture de nouvelles écoles techniques sera approuvée là où le besoin s'en fera vraiment sentir.
3. Les écoles secondaires modernes seront encouragées à développer leurs cours et à renforcer leurs liens avec les collèges, avec les écoles techniques et avec l'enseignement supérieur.
4. Le passage des élèves d'une école dans une autre sera effectué aussitôt que possible, de façon à corriger les erreurs manifestes de sélection ; dans les autres cas, ce passage se fera à 15 ou 16 ans.
5. Des écoles uniques (comprehensive schools) seront ouvertes, à titre d'expérience, quand les conditions leur seront favorables et dans la mesure où elles ne causeront aucun tort à une école déjà existante.

— Longuement applaudi, le ministre de l'Éducation reconnaît que les problèmes de l'enseignement doivent être examinés en collaboration par le ministre, les autorités locales et les maîtres, et il ajoute : « J'ai le sentiment que nous avançons ensemble et que nous avons devant nous cinq très bonnes années ».

Et voici pour terminer, l'essentiel des décisions prises par les délégués des sections de la N. U. T., au cours de cette semaine de congrès :

Traitements. La conférence estimant que le bien-être et la prospérité de ce pays dépendent dans une mesure croissante de l'éducation de ses enfants, est convaincue que le maintien d'un nombre suffisant de maîtres hautement qualifiés est la clé d'un système d'éducation solide, attire l'attention du public sur le déclin, depuis la guerre, de la valeur des traitements des maîtres et sur la nécessité d'un relèvement substantiel de ces traitements, afin qu'ils soient proportionnés au travail d'une

importance vitale fourni par la profession enseignante et aux responsabilités qui lui sont laissées.

D'autre part, la conférence charge le Comité central d'entreprendre une campagne plus active en faveur des traitements, campagne comportant notamment la demande de traitements minimums de 500 à 1050 £ (environ 5 800 à 12 200 francs).

Bâtiments scolaires. La conférence attire l'attention du public sur le nombre grandissant de classes surchargées, sur le manque continu de bâtiments scolaires et de maîtres, sur la réalisation imparfaite de l'Acte d'Education de 1944. Elle accueille avec satisfaction le relâchement des restrictions sur les dépenses concernant l'éducation et reconnaît volontiers l'effort fourni par de nombreuses autorités locales. Elle demande instamment à toutes ces autorités de faire plein usage des dispositions prises par le gouvernement en vue d'une amélioration des constructions scolaires et des conditions d'enseignement, que ce soit en ville ou à la campagne.

Enseignement secondaire. La conférence exprime son inquiétude devant le nombre croissant de jeunes non qualifiés qui entrent dans les diverses professions, et demande au ministre de l'Education ainsi qu'aux autorités locales de prévoir :

- a) des subsides accrus pour les élèves de 15 ans et plus ;
- b) des subsides accrus pour les étudiants des écoles normales, des collèges techniques et des universités ;
- c) un meilleur choix de cours s'étendant au delà de l'âge de 16 ans, et de s'assurer qu'à tous les élèves est donnée l'occasion de passer les examens de sortie jugés nécessaires par l'école.

Augmentation des retraites. La conférence accueille favorablement l'action entreprise par le Comité central et la création d'une commission des maîtres pensionnés de la N. U. T. Elle demande au Comité central de faire toutes les démarches nécessaires pour assurer une augmentation adéquate des pensions dans le plus bref délai, pour obtenir l'abolition du plafond des pensions ainsi que la suppression de l'enquête sur les ressources des pensionnés.

Loi sur les pensions : veuves, orphelins et personnes à charge. La conférence demande au Comité central d'intensifier ses efforts afin d'assurer au corps enseignant les mêmes avantages que ceux qui ont été accordés au personnel des services publics et des gouvernements locaux.

Autorité chargée de verser les traitements. Le Comité central est invité à étudier la possibilité du versement d'une plus grande part des traitements des maîtres par le Trésor.

Repas scolaires. La conférence estime que le service des repas scolaires doit être entièrement assuré par du personnel domestique et que ce ne devrait pas être une partie des obligations des maîtres que de contrôler ces repas. La conférence demande au Comité central d'entreprendre les démarches nécessaires pour que l'Acte d'Education de 1944 soit amendé en conséquence.

A. Neuenschwander

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Bercher	Institutrice primaire.
Colombier	Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h.).
Les Cullayes	Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h.).
Penthaz	Maîtresse de coupe et confection (6 h.). Classe saisonnière, 7 mois, de septembre à mars.
Renens	Institutrices primaires (plusieurs postes). Indemnité de résidence annuelle de Fr. 300.—.
Ursins	Instituteur primaire .
Valeyres s/Rances	Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 29 août 1955. Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 31 octobre 1955. La préférence serait donnée à un couple avec obligations d'habiter l'appartement mis à la disposition par la Commune.
Vevey	Instituteur primaire supérieur. Obligation d'habiter le territoire de la Commune. Indemnité de résidence : Fr. 600.—, plus Fr. 100.— par enfant, maximum Fr. 300.—. Entrée en fonctions le 1er octobre 1955. S'abstenir de toute démarche personnelle. Institutrice primaire. Obligation d'habiter le territoire de la Commune. Indemnité de résidence Fr. 300.—. Entrée en fonctions le 1er octobre 1955. S'abstenir de toute démarche personnelle.
<i>Jusqu'au 27 juillet 1955 :</i>	
Aigle	Institutrice infantine. Obligations légales. Entrée en fonctions le 1er octobre 1955. (Pas d'indemnité de résidence). (E. B.)
Faug	Instituteur primaire.
La Tour-de-Peilz	Maîtresse de classe de développement. Entrée en fonctions le 5 septembre 1955. Indemnité de résidence Fr. 300.— par an. Adresser lettres de postulation et renseignements à la Direction des Ecoles. Ne se présenter que sur convocation.
Lutry	Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1955.
Maracon	Institutrice semi-infantine.
Ropraz	Maîtresse de travaux à l'aiguille.

IL N' Y AURA PLUS DE...

permanence chez Bock (Café-Restaurant du Grand-Pont) les samedis 16, 23 et 30 juillet, 6, 13, 20 et 27 août.

Bien entendu le travail du C. C. se fera tout de même pendant les vacances. Simplement, on voudra bien s'adresser **par écrit** au président S. P. V., P. Vuillemin, Square du Frêne 4, Lausanne.

Le caissier a levé l'ancre...

sans la caisse, et il sera de retour le 8 août. Bien que le courrier suive, il s'excuse pour les cartes de membres qui arriveront avec un peu de retard.

CHANTE JEUNESSE

Notre livre de chant va être révisé. Une commission travaille à sa transformation. Sur demande du Département de l'Instruction publique et des Cultes, le C. C. central vient de désigner les collègues suivants pour en faire partie :

Marie-Hélène ROSSET, Avenches,
Madeleine GAILLARD, Montreux,
Louis GESSENAY, Renens,
Alfred MARGUERAT, Oron-la-Ville.

NOUS SOMMES LE NOMBRE...

tâchons d'avoir un minimum d'objectivité et d'intelligence !... car il faudrait peut-être modifier votre titre, Monsieur Helgé, des « 30 jours ».

C'est en effet cette « Revue mensuelle » (tirage contrôlé 200 000 exemplaires !... combien d'abonnés ?) qui piquée on ne sait par quelle mouche — a cru bien faire de s'attaquer au corps enseignant. Pour faire plaisir à qui ? Tout l'article sent une sorte de hargne et de jalousie bê-bête contre ceux qui « ne consacrent aux leçons que des journées assez courtes... qui ont des vacances copieuses, etc., etc. » (Je vous fais grâce du reste, tout l'article est de cet acabit). Les instituteurs vaudois (surtout lausannois) auront apprécié la valeur des arguments ainsi que la gentillesse du chroniqueur de « 30 jours » (comment vous n'êtes pas abonné ?... pas même lecteur ? quel dommage !)

Quelques-uns auront haussé les épaules ; peut-être ont-ils eu raison. Si nous parlons un brin, c'est qu'une phrase a retenu notre attention, celle-ci.

« Car enfin, voyons l'affaire avec bon sens et pondération. »

...Bon sens et pondération ! prenez votre dictionnaire, Monsieur Helgé, et revoyez les définitions de ces deux vocables ! Il serait facile de répondre et de réfuter point par point, mais ce serait si long et si fastidieux, et puis — comme le dit M. Helgé — « dames et messieurs du corps enseignant sont las, fatigués, énervés »... oui, peut-être, surtout ceux qui ont lu votre prose.

Voilà beaucoup de lignes consacrées à quelque chose qui n'en valait guère la peine ! direz-vous. En effet, c'est avec des « riens » que l'on perd souvent le plus de temps.

E. B.

ADIEUX A M. HÜRLIMANN DIRECTEUR DES ÉCOLES DE VEVEY

Mardi 5 juillet, les autorités scolaires, le corps enseignant et les élèves de Vevey prenaient congé de M. Hürlimann, directeur des Ecoles, qui est admis à la retraite après une activité de 46 ans au service de l'école vaudoise, dont 36 années à Vevey.

M. le Dr Jomini, président de la Commission scolaire, évoqua la belle carrière de M. Hürlimann : ses débuts, en 1909, à Antagnes sur Ollon, où, pendant 10 ans, le jeune instituteur put faire valoir ses qualités pédagogiques et sentit naître, face aux Alpes, cet amour de la nature qui ne devait plus le quitter. Nommé instituteur à Vevey, sous la direction de M. Vauthey, il dirige, dès 1922, une classe primaire supérieure, mais continue à suivre des cours à l'Université, puis séjourne en Angleterre, à l'université de Cambridge ; il obtient la licence en lettres modernes à l'Université de Lausanne et songe à se consacrer à l'enseignement secondaire lorsque, à la suite du brusque décès de M. Vauthey, les veveysannes l'appellent à la Direction des écoles primaires. Doué d'un caractère bien trempé, d'un dynamisme juvénile, M. Hürlimann a pu réaliser d'importantes améliorations : classes sélectionnées, d'orientation professionnelle, de travaux manuels, de modelage, cours de rythmique, création d'une 4e année de primaire supérieure, permettant aux garçons de suivre un enseignement mathématique plus poussé et aux filles les cours de l'école ménagère. En outre, M. Hürlimann a été l'initiateur de l'œuvre des écoliers de Vevey à la montagne, à laquelle sa retraite lui permettra de se consacrer entièrement. M. Jomini termine en lui exprimant la vive reconnaissance des autorités scolaires pour l'œuvre accomplie.

M. Foretay, inspecteur scolaire, transmet ensuite les remerciements de l'autorité cantonale et apporte au directeur démissionnaire un vif et sincère hommage de gratitude, tenant à dire le chagrin qu'il éprouve à le voir quitter la direction des Ecoles de Vevey. Après avoir rappelé les multiples qualités de ce collaborateur précieux du Département, M. Foretay conclut en espérant que notre directeur saura encore être utile à l'école vaudoise.

M. Nicole, instituteur, au nom du corps enseignant veveysan, et M. Kratzer, Municipal, s'associèrent ensuite à l'hommage rendu à M. Hürlimann.

Très ému, M. Hürlimann exprime ensuite sa confusion et sa reconnaissance pour tous les remerciements et souhaits qui viennent de lui être adressés et reporte l'honneur de cette cérémonie sur l'école de son pays, en remerciant les autorités de la confiance qu'elles n'ont jamais cessé de lui accorder. Il relève que, s'il a pu arriver à certains résultats, c'est parce que chacun était à son poste et que le corps enseignant qu'il dirigeait l'a aidé à surmonter les difficultés. Et c'est en exprimant le souhait de pouvoir toujours mieux servir son pays, sa cité et son école que M. Hürlimann prend congé de tous.

M. Jomini souhaite encore une cordiale bienvenue au nouveau directeur M. Marcel Besson. Plusieurs chœurs dirigés avec talent par M. Jacot, et chantés tour à tour par le corps enseignant et les élèves, soulignèrent la beauté et l'émotion de ces instants qui resteront gravés dans la mémoire de tous.

E. C.

† ADRIEN CRUCHON, VEVEY

Une foule d'amis et de collègues ont rendu le 7 juillet les derniers honneurs à Adrien CRUCHON, ancien maître primaire supérieur à Vevey.

Peu d'instituteurs ont déployé une activité comparable à celle de notre collègue A. Cruchon. Sa carrière est d'une telle fécondité qu'il est impossible de citer ici tout ce qu'il a accompli dans tous les domaines. Nous nous bornerons à relever les principales étapes de cette vie si bien remplie.

Breveté en 1903, Adrien Cruchon fut successivement instituteur à Provence, à La Tour-de-Peilz puis maître primaire supérieur à Vevey, dès 1920. Il avait pris sa retraite en 1944, après 41 ans de fonctions au service de l'école vaudoise.

Maître excellent, parfait éducateur, sportif, resté singulièrement jeune, il était très près des élèves, savait les intéresser et fut pour eux l'ami plus âgé en qui l'on a confiance et, plus tard, le conseiller précieux.

A. Cruchon fut — en dehors de sa classe — l'instructeur et l'animateur du Corps des Cadets veveysans de 1916 à 1931. Il fut conseiller communal à La Tour-de-Peilz, puis à Vevey pendant 29 ans et présida le législatif de cette dernière ville en 1938. Grand ami du chant choral, il présida pendant 10 ans l'Union Chorale de La Tour-de-Peilz puis fit partie de l'Union Chorale de Vevey ; il était membre d'honneur de ces deux sociétés. Il joua un rôle de premier plan au Comité de la Société cantonale des chanteurs vaudois dont il fut le secrétaire-caissier dévoué et compétent pendant 31 ans. Avec le grade de capitaine, A. Cruchon commanda, notamment pendant le dernier service actif, une compagnie de mitrailleurs de la Br. mont. 10.

Toutes ces activités, A. Cruchon les mena de front avec sérénité, avec joie, sans jamais donner l'impression de l'homme surmené. Bien au contraire, il restait jeune d'allure, de corps et d'esprit. Une longue et insidieuse maladie a cependant commencé à miner sa santé il y a quelques mois et l'a finalement vaincu, malgré les soins tendres et assidus dont il fut entouré.

A. Cruchon était le père de MM. M. Cruchon, professeur au Collège de Vevey, puis au Collège classique cantonal et H. Cruchon, Juge de Paix à Vevey. Nous disons à sa veuve, Madame A. Cruchon-Golay, notre ancienne collègue, et à toute sa famille, les sentiments de sincère sympathie de la S. P. V. dont Adrien Cruchon fut un membre fidèle et dévoué.

E. B.

AVEC L'ECOLE PESTALOZZI A ECHICHENS

L'Assemblée annuelle des amis de cette institution leur a permis de constater la réalisation d'un but caressé depuis longtemps par le Comité, à savoir l'édification d'un immeuble administratif et de deux pavillons scolaires. Lors de l'assemblée de juin 1954, M. le Dr Charles Guisan, député à Mézières, président, avait solennellement mis en terre le premier jalon annonçant les constructions prévues. Ce mercredi 22 juin, les congressistes pourront, sous la conduite de trois cicerones aimables et

compétents MM. Guisan, Besson directeur et Cruchet architecte, visiter ces bâtiments en voie d'achèvement et les admirer.

L'admiration est bien le sentiment que ressentent tous les assistants en face d'une parfaite réussite : le bâtiment administratif central judicieusement conçu et les deux pavillons scolaires. Le souvenir d'un local étiqué, sombre, triste, s'efface devant ce vaste réfectoire, clair, aéré, prenant jour par de grandes baies et agrémenté d'un balcon sur toute sa longueur. Le travail à la buanderie, à la lingerie, à la salle de repassage pourra s'effectuer avec le minimum de peine, de personnel aussi, et dans des conditions d'hygiène absolue au moyen de machines à grande capacité. Chaque pavillon est prévu pour 15 garçons et un couple d'éducateurs mariés. On y trouve entre autres une infirmerie où les malades pourront être logés selon leur état et non plus abandonnés dans un immense dortoir, un local de bricolage, une salle de jeu, des chambres individuelles pour les enfants spécialement difficiles, des dortoirs où le nombre des occupants sera limité à quatre. Grâce à la construction de ces deux pavillons et à l'aménagement des bâtiments existants, il sera ainsi possible de loger décemment et selon des principes actuels les quelque 65 pensionnaires de l'institution.

La partie administrative a été rondement conduite par M. Guisan qui a relevé la présence d'une forte délégation du Comité central de la S. P. V., société marraine, délégation comprenant Mlle Cornioley, MM. Barraud, Marguerat et Jotterand. De nombreuses personnalités s'étaient fait excuser dont MM. Adrien Martin, Veillard, Monnard, Henry, Lucien Rubattel, général Guisan, etc. Le procès-verbal est lu par M. André Delacrétaç, maître de travaux manuels à Morges, secrétaire. Dans son rapport, M. Guisan note que la situation financière est très favorable. Cet état réjouissant est dû autant à une saine administration qu'à l'appui effectif des membres de l'association et d'un public toujours plus nombreux. La collecte effectuée dans les écoles et par les écoliers a été à nouveau un élément de recettes fort intéressant puisque son produit brut s'est élevé à **Fr. 53 644.—**. A part une sérieuse épidémie de grippe, l'état sanitaire a été satisfaisant. Les constructions, souci majeur du Comité, ont pu être mises sous toit avant l'hiver. Le personnel enseignant a subi quelques mutations autant à cause des classes trop chargées que de la lourde tâche — surhumaine parfois semble-t-il — qu'exigent l'éducation et la surveillance constante de ces garçons. M. Jules Margot, ancien inspecteur scolaire a donné sa démission du Comité. Un hommage mérité est rendu à l'esprit de dévouement, de charité chrétienne, d'entreprise clairvoyante, comme aussi à la compétence d'éducateurs des directeurs M. et Mme Besson.

Le rapport de M. Jacques Besson, directeur, relate ses expériences et les essais auxquels il a dû se livrer en vue de toujours mieux sonder les cœurs et les consciences de ces enfants afin, dit-il si justement, de les désintoxiquer. Ce rôle de véritable confesseur l'a mis en face de cas familiaux navrants, voire tragiques. Mais ces découvertes étaient nécessaires pour reconstruire sur des bases solides et surtout saines. M. Besson s'étend sur la question, fort controversée, des collectes dont la pléthore risque de nuire aux œuvres qu'elles soutiennent. Il n'en croit rien car

leur nombre croissant lui paraît un signe de vitalité sociale par le fait de l'intérêt que le public montre à soutenir des institutions telles que l'Ecole Pestalozzi. En vue d'assurer une stabilité souhaitable en s'attachant des éducateurs pour une longue période, il y aurait lieu de construire deux maisonnettes pour être en mesure de les loger près de l'Ecole. Le rapport met enfin en valeur la clairvoyance et l'énergie du président qui ont fait beaucoup pour le rétablissement de la situation d'Echichens.

Il ressort des comptes que les 62 enfants hébergés en 1954, totalisant 22 616 journées, ont coûté par jour Fr. 8,03, dont pour la nourriture Fr. 1,71 seulement. Sur ce montant, l'Etat verse 7 fr., y compris le subside scolaire. Les dépenses du ménage ont atteint Fr. 181 706,95, le produit des pensions Fr. 134 098.— **Le bénéfice de l'exploitation agricole**, plus que modeste en 1953, a atteint **Fr. 15 124.—**, soit 14 800 fr. de plus ! Après un versement bienvenu de Fr. 50 000.— au compte de constructions, le bénéfice net d'exploitation restant est de Fr. 3 031,90. Au bilan, l'actif total est de Fr. 336 562.—. Le bétail y figure par Fr. 50 166.— et les bâtiments par Fr. 202 000.—. L'actif net au 31 décembre est de Fr. 95 519.— alors qu'il était de Fr. 72 397 au 1er janvier. Il en résulte une augmentation de fortune de Fr. 23 122.— due en grande partie à la remise par l'Etat d'une obligation de Fr. 20 000.—. Qu'il en soit remercié !

C'est M. André Martin (Etoy) qui donne lecture du rapport de gestion. Les vérificateurs pour 1955 seront MM. G. Monnard, ancien sous-directeur BCV et A. Martin. M. M. Mayor, instituteur à Préverenges fonctionnera comme suppléant.

M. G. Perriraz, inspecteur scolaire est appelé à succéder à M. Margot au Comité. Après quoi, toutes opérations étant terminées, la collation traditionnelle et succulente permit l'échange de propos moins officiels.

M. M.

L'ÉCOLE EN 1840 (Suite et fin)

25 août 1849

« ... La Municipalité n'a pas trouvé convenable de voter sur la demande d'**augmentation de traitement** faite par Mme Olivet, mais elle désire, de concert avec la Commission d'inspection, procéder au ballottage sur la confirmation ou la non confirmation de la maîtresse d'école.

Le ballottage a lieu immédiatement et la grande majorité des suffrages est pour la non confirmation... »

20 avril 1853

« ... La Commission délibère de nouveau à l'égard des 50 francs de **gratification** du régent. La Commission, n'étant pas aussi contente sous certains rapports que l'année précédente, a l'intention de ne donner son préavis que pour une partie du boni... »

N'est-il pas piquant de comparer ces quelques extraits du Registre d'une école de village au rapport de M. Jaccotet, directeur des Ecoles, à Lausanne.

Que de chemin parcouru depuis 100 ans ! Regretterons-nous le « bon vieux temps » ?

P. R.

Maitresse d'ouvrage

« ... La Municipalité décide d'en nommer une pour décharger le maître principal.

Voici quelques articles du **contrat** :

- a) traitement de 128 francs par an.
- b) 33 heures hebdomadaires (été comme hiver).
- c) La maitresse devra s'abstenir de fréquenter les danses et tenir en toute occasion une conduite grave et décente.
- d) Elle sera soumise chaque année à une confirmation de sa nomination.

3 aspirantes se présentent

Mlle Philis Barbezat, 18 ans 4 mois

Mlle Adeline Audemars, 16 ans 7 1/2 mois

Mlle Elise Meylan, 15 ans 9 mois.

La Commission scolaire, assistée par Mesdames D. G. et Z., et en présence de la Municipalité en corps procède à l'examen des susdites candidates. Celui-ci porte sur la lecture, le calcul, l'orthographe, le chant, la manière d'enseigner et les ouvrages du sexe... »

18 mai 1841

« ... Mlle Meylan sera avertie que rien ne peut être changé à la condition qui lui interdit d'aller aux danses. Elle sera appelée à s'expliquer sur le bruit qui a couru qu'elle quitterait en automne si on ne lui augmentait pas la paie.

Mlle Meylan est vraiment faible pour l'enseignement... »

(fin)

(recueilli par P. R.)

NEUCHATEL**LES GENS LOGIQUES**

Ce sont ceux qui, dès qu'ils sont nommés à un poste, apprenant qu'il existe une association pour la défense de leurs intérêts, s'empressent d'y adhérer parce qu'il leur serait insupportable de penser que seuls ceux qui les ont précédés doivent payer les frais de tous les avantages acquis ou à venir.

C'est ainsi qu'ont raisonné deux nouveaux collègues de La Chaux-de-Fonds qui viennent d'entrer dans la S. P. N. - V. P. O. D. MM. Jean John et Lucien Porret. Qu'ils soient félicités de leur esprit de solidarité et reçoivent nos vœux de bienvenue !

W. G.

CENTENAIRE

La belle journée que vient de vivre l'Ecole secondaire du Locle le 2 juillet passé !

Plusieurs centaines d'anciens élèves dont moult régents d'antans et d'aujourd'hui, commis, gens de plume et de toute condition sont montés

dans la Mère-Commune pour honorer la noble et vénérable dame dont les cent ans avaient sonné.

C'est qu'ils leur devaient quelque chose, tous ceux qu'elle avait nourris et orientés dans la voie de la culture ! Comme l'a dit finement, dans l'original prologue de la soirée, en vieux français, M. L. Baillod :

« Nous sentons tout notre cœur au-dedans qui veut fondre, et se distille de joie pour l'amour d'elle »

Toute l'organisation et tout ce qui a été offert aux participants, des points de vue matériel, récréatif et spirituel ont droit aux plus vifs éloges. Absolument rien ne fut sujet de déception.

Ce n'est pas à ce journal pédagogique d'en donner un compte rendu détaillé, mais nous nous en voudrions de ne point signaler les clous de cette fête enfoncés pour toujours dans notre souvenir.

La séance inaugurale au Moutier, en fin de matinée, retentit de discours officiels sentis des autorités cantonales (M. Clottu) et communales (M. Faessler) suivis d'une admirable cantate composée pour la circonstance par un ancien élève, M. Bernard Reichel. Cette œuvre, de toute grande allure, d'une splendide sonorité laissa à chacun une impression saisissante. On courrait pour l'entendre à nouveau. Compositeur, directeur (M. André Bourquin), exécutants en reçurent les plus chaleureuses et justes félicitations.

Le repas copieux de midi fut l'occasion des rencontres les plus inattendues de camarades oubliés, aux figures un peu outragées par le temps, mais du cœur desquels jaillissaient la sympathie et l'aménité. Que d'exclamations cordiales, que de surprises et de révélations spontanées provoquant un bon rire, déliant toutes les langues ! En un mot un courant général d'émotion grisait chacun fort agréablement. Ce fut aussi le moment choisi pour les discours d'anciens collègues élevés en autorité, MM. Edm. Guinand, président du Conseil d'Etat et Henri Jaqueut, président de la Commune du Locle. Ils furent écoutés dans le plus grand silence, juste hommage rendu à leur qualité d'orateurs.

La fin de l'après-midi se passa en rencontres amicales de collègues et contemporains.

L'Ecole secondaire actuelle offrait au Casino, enfin, une soirée au programme varié, préparée avec soin et enthousiasme : prologue, chant, deux comédies « La Jarre » de Pirandello et « La nouvelle colonie » de Marivaux », un ballet.

Enfin les amateurs de danse purent trouver le point final convenant parfaitement à leur goût : un bal Dixi !

W. G.

SOCIÉTÉ SUISSE DE PRÉHISTOIRE

La Société suisse de préhistoire organise pour les 15 et 16 octobre, au Musée national à Zurich, un cours élémentaire de préhistoire dont le thème général est : **La civilisation néolithique en Suisse**. D'éminents conférenciers ont été appelés. Ils ont été priés de donner à leurs communications une forme facilement compréhensible afin de permettre aux instituteurs d'aborder en quelques heures les événements et les problèmes les plus importants de la recherche préhistorique. La Commission des cours

et les rapporteurs souhaitent une bienvenue particulière aux représentants Dames et Messieurs, des corps enseignants cantonaux et les prient de demander à temps le programme détaillé du cours au président de la Commission des cours : Dr W. Drack, Würenlingen (Argovie).

BIBLIOGRAPHIE

Emmy Moor. — Pour la protection de la jeunesse. La lutte contre la mauvaise littérature et les distractions malsaines. Publication de la V. P. O. D. Librairie coopérative Zurich. (Brochure de 62 p.).

Il s'agit d'un exposé, revu et complété, présenté à la conférence nationale des membres du corps enseignant affiliés à la V. P. O. D., à Bienne, le 27 mai 1954.

La thèse qu'expose Mlle Moor me fait penser à la déclaration de Claude Bernard affirmant que **le microbe n'est rien, mais que le terrain est tout**. Les dangers qui menacent notre jeunesse n'ont pas fatalement une influence nuisible, car l'enfant normal possède en lui des moyens de défense qui lui permettent de faire face à ces dangers. Mais de plus en plus, les conditions de la vie actuelle tendent à annihiler ces moyens de défense ; la promiscuité des taudis, le manque d'un foyer, l'abandon moral, la misère sont autant de facteurs qui incitent les jeunes à chercher l'évasion à tout prix par les plaisirs frelatés, par le cinéma abêtissant, par la mauvaise littérature. « Et les dangers particuliers qui en sont la conséquence et menacent la jeunesse ne peuvent être écartés en combattant simplement les éléments extérieurs de cette contamination générale, mais en s'attaquant aux causes essentielles de la crise qu'atteint profondément toutes les classes de la société ».

Avec beaucoup de pénétration et de bon sens, l'auteur défend sa thèse d'une lutte « globale » contre les périls auxquels la jeunesse est exposée, périls dont elle décèle les causes profondes. Puis elle examine les mesures qui ont déjà été prises par les autorités, et celles qu'il faudrait prendre encore, non pour aboutir à des interdictions nouvelles, mais pour faire œuvre positive en offrant aux jeunes ce qu'il y a de meilleur en lectures, en cinéma, et au besoin, en créant ce qui est nécessaire.

Brochure très complète, qui pousse le lecteur à réfléchir, et qui esquisse des solutions raisonnables. Je vous en recommande la lecture.

G. W.

VARIÉTÉ

LEUR PÈRE

Quand les garçonnets parlent de leur père, c'est toujours avec une légitime fierté. Chacun se targue d'avoir ce qu'il y a de mieux dans le genre... Il me souvient d'une boutade assez répandue. Trois gamins discutaient de ce sujet sérieux :

— Mon père (on ne dit pas papa dans ces moments-là !) est Conseiller d'Etat ! dit le premier.

— Le mien est colonel ! ajoute le second.

Le troisième n'a pas de surenchère à fournir. Pourtant, il affirme fièrement : « Le mien, eh bien, il travaille ! »

C'est ce qui s'appelle de l'humour involontaire.

Les petites filles — et plus particulièrement les écolières toutes neuves qui doivent renseigner leur institutrice — ont toutes les peines du monde à trouver le mot juste. Un papa, ça fait tant de choses ! Laquelle faut-il dire ? Alors, la maîtresse peut collectionner des perles de prix : « Mon papa est pompier. — Mon papa plante des pommes de terre. — Mon papa est une police. — Mon papa est comestible. — Mon papa fait tout ça que ma maman lui dit... etc. »

Pierrette, interrogée trois jours de suite au sujet du métier de son papa, hausse les épaules et répond d'un air résigné : « Je ne sais pas ce qu'il fait, mon papa. J'ai demandé à ma maman... Elle me dit qu'elle ne sait pas non plus, qu'elle n'a jamais su... »

M. Matter-Estoppey.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

La précision suisse
au service du
stylo à bille



c'est ce que vous offre le
Stylo à bille

CARAN D'ACHE 55

« SUPERMATIC » *

* Entièrement automatique 2 x rétractable, par pression sur le bouton ou sur le clip - Ejection automatique de la cartouche, lors du changement de celle-ci

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Vevey
34, rue du Simplon

LAUSANNE
7, rue Centrale

Renens
21, rue de Lausanne

12 correspondants locaux dans le canton

Livrets d'épargne

nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain

A l'enseigne de la
Lampe Éternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE

Montreuil

EAU
MINÉRALE ALCALINE



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions

Déménagements
Transports
Voyages

} pour tous pays

Toutes formalités

Garde-meubles et entrepôts

LAVANCHY & Cie S. A. - LAUSANNE

ESTAVAYER-LE-LAC

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses scolaires. Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée**
Reinseignements par Société de Développement.

196
MONTREUX, 30 juillet 1955

XCI^e année — N° 28

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Au Domino Rolle

HOTEL DE 1^{er} ORDRE - RESTAURANT - BAR

TERRASSE
GRAND VERGER AVEC DÉBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

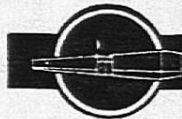
J. Mutrux



Une chose à ne pas oublier :

Nous accordons un **rabais spécial de 5%** aux membres des associations des employés d'Etat de la Suisse romande

*Ce rabais est accordé sur les achats au comptant et moyennant présentation de la carte de membre au moment de la conclusion de l'affaire. Les demandes de rabais présentées après coup ne sauraient être prises en considération. Nos **nouveaux avantages** exclusifs: Remboursement des frais de voyage, emmagasinage gratuit, 10 ans de garantie, des meubles achetés. Sur demande: livraison par camion « neutre ».*



Pfister Ameublements S.A.

Toujours à l'avant-garde

La grande maison de confiance dont le choix comprend 3000 ensembles et 10 000 meubles vendus séparément.

Lausanne - Genève - Neuchâtel (agence) - Bâle - Berne - Zurich - Saint-Gall - Bellinzona
Fabrique-exposition à Suhr près Aarau (sur la route nationale Berne-Zurich).

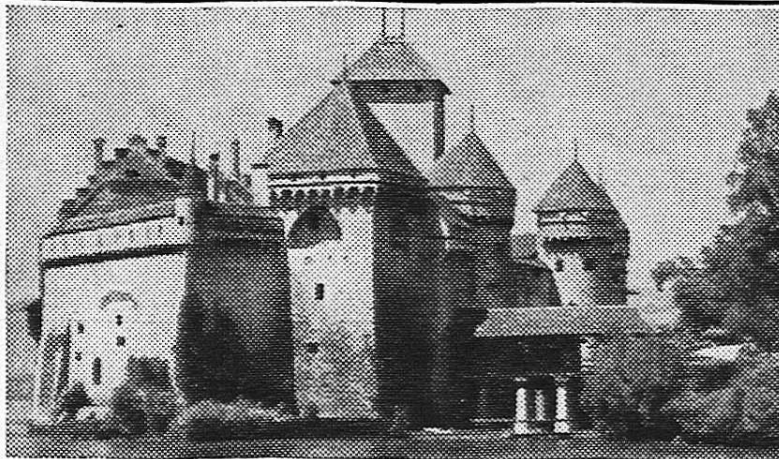
Votre fleuriste
GETAZ
Lausanne
PETIT-CHÊNE 30
Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

Demandez partout

« **ARKINA** »

Eau minérale merveilleuse



**VISITEZ
LE CHATEAU
DE CHILLON**

près de
MONTREUX

Entrée gratuite
pour les
classes primaires
officielles